


## FICHE ACTION N° 4.2.13.

### Opération « François de Mahy / Victor Hugo »

Axe	4. Améliorer les conditions de vie des habitants à travers le logement et les espaces publics
Orientation stratégique	4.2. Améliorer la qualité de l'offre en logement et répondre aux nouveaux besoins
Action nom	Mettre en œuvre l'opération « François de Mahy / Victor Hugo »
Action n°	4.2.13.
Statut	En projet <input checked="" type="checkbox"/> / Validée <input type="checkbox"/> / Engagée <input type="checkbox"/>
Périmètre d'application	Périmètre PVD / ORT
Niveau de priorité	Fort <input type="checkbox"/> / Médian <input checked="" type="checkbox"/> / Faible <input type="checkbox"/>
Maître d'ouvrage	Commune
Description de l'action	Lancer l'aménagement de la plaque foncière située à proximité du Stade, entre les rues F. de Mahy et V. Hugo (0,5 ha environ), en fonction de l'étude de programmation : logements, maison de santé, stationnement. L'aménagement devra se faire de façon concertée avec les habitants et acteurs économiques, notamment les praticiens de la santé.
Partenaires	EPFR, autres à définir.
Dépenses prévisionnelles (HT)	<b>Temps agents</b>
Plan de financement prévisionnel (HT)	Sans objet à ce stade.
Calendrier	
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Programme Local de l'Habitat TCO Action du SD3B. 
Lien autres actions du programme	Action 2.1.2. Création d'une maison de santé Action 3.1.1. Réaliser un diagnostic structurel des besoins d'évolution du commerce de centre-ville Action 3.2.1. Poursuivre l'action foncière communale préventive sur les bâtiments et secteurs à enjeux du centre-ville Action 3.2.4. Traiter la question du stationnement en centre-ville

	<p>Action 4.1.1. Réaliser une étude de programmation des fonciers mutables au centre-ville</p> <p>Action 4.2.10. Doter le territoire d'une opération "Habitat Inclusif"</p> <p>Action 4.2.11. Mettre en œuvre l'opération "Cœur de Ville"</p> <p>Action 4.2.12. Mettre en œuvre l'opération "Saint-Alme"</p> <p>Action 4.4.2. Mise en œuvre et actualisation (SM) du plan des circulations piétonnes en Centre-ville</p>
Concertation	Avec les habitants et acteurs économiques, à définir.
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Mode opératoire retenu pour la création de la maison de santé</p> <p>Nature de l'opération : mixité de logements et de fonctions retenue, tranches.</p> <p>Lancement des travaux (selon tranches)</p> <p>Livraisons (selon tranches).</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	Opération de densification mixte avec traitement de la question du stationnement. Rassemblement d'une partie des praticiens de la santé occupant actuellement des cellules commerciales du centre-ville (libération de locaux stratégiques pour du commerce de proximité).
Annexes	<p>Localisation (extrait du plan guide)</p>  <p>Zoom</p> 